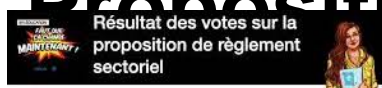


<https://www.pressegauche.org/Les-enseignantEs-affilieEs-a-la-FSE-CSQ-et-l-APEQ-QPAT-enterinent-a-74-la>



Les enseignantEs affiliéEs à la FSE-CSQ et à l'APEQ-QPAT entérinent à 74% la « Proposition de règlement »



- Blogues -
Publication date: mardi 18 mai 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

C'est dans une proportion de 74% que les 73 000 membres de la FSE-CSQ et de l'APEQ ont entériné, « sans grand enthousiasme », la proposition de règlement sectoriel portant sur leurs conditions de travail et une nouvelle échelle salariale. Il s'agit ici d'une proposition qui a un caractère « partiel » puisqu'il reste à régler les hausses salariales paramétriques, les droits parentaux, les assurances, les disparités régionales et la retraite. Des sujets qui sont négociés à la table intersectorielle avec les syndicats membres de la CSQ concernés par les négociations des secteurs public et parapublic.

« Même si les enseignants reconnaissent des avancées intéressantes sur certains aspects comme l'insertion professionnelle et l'autonomie, on parle d'entente de résilience dans le contexte. Les enseignants ont tenu à nous signifier qu'ils sont déçus même s'ils acceptent ce règlement. Ils attendaient davantage d'un gouvernement qui semblait avoir placé l'éducation au coeur de ses priorités. Ainsi, ni l'enthousiasme ni les sourires souhaités par le ministre Roberge ne sont au rendez-vous, puisque ce règlement ne permet pas notamment d'alléger significativement la tâche des enseignants. Or, c'est justement la lourdeur de la tâche qui rend les enseignants malades et qui les pousse à quitter. C'est là un cri du coeur que le gouvernement n'a pas voulu entendre », a déploré Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

De la présente ronde de négociation sectorielle qui a duré environ 18 mois, la FSE-CSQ et l'APEQ dégagent les enseignements suivants :

[...] la proposition de règlement ne respecte pas l'engagement de la CAQ, maintes fois répété, d'abolir les six premiers échelons de l'échelle salariale ;

[...] la majoration spécifique accordée aux enseignantes et enseignants en début de carrière est de 8,2 %, et non de 18 % comme le prétend le gouvernement ;

[...] les montants forfaitaires proposés ne sont pas des augmentations salariales, qu'ils ne comptent ni pour la retraite ni pour attirer la relève, puisqu'ils ne sont pas intégrés aux échelles salariales ;

[...] la partie patronale n'a pas considéré l'ajout de mesures significatives pour diminuer la tâche des enseignantes et enseignants, pour cause de pénurie, et ce, même si différentes solutions ont été proposées ;

[...] la progression normale dans les échelons ne constitue pas une augmentation salariale, malgré ce qui a été véhiculé.

L'appui à la proposition de règlement a varié, dans les syndicats affiliés, entre « 18 à 95% ». Cet écart important s'explique, selon Josée Scalabrini de la manière suivante : lors des assemblées générales, les enseignantEs ont exprimé des priorités différentes : certainEs tenaient au rattrapage salarial avec le reste du Canada alors que d'autres auraient préféré obtenir un allègement de leur tâche. »

Au sujet du rattrapage avec la célèbre moyenne canadienne, rappelons qu'il s'agit du montant qui a été établi en 2018.

En conclusion

Il reste donc à régler la question des hausses salariales paramétriques, des droits parentaux, des assurances, des

disparités régionales et de la retraite. Tout comme d'ailleurs, il reste à finaliser la négociation pour les enseignantEs et le personnel du Nord du Québec.

Ce sera dans quelques années que nous serons en mesure de vérifier si cette proposition d'entente favorise ou non une plus forte rétention du personnel enseignant.

Quoi qu'il en soit, dans moins d'une année et demie nous chanterons : « Voilà, voilà que ça recommence ».

Yvan Perrier

18 mai 2021

15 h

yvan_perrier@hotmail.com

FSE-CSQ : Fédération des syndicats de l'enseignement

APEQ-QPAT : l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec

Zone contenant les pièces jointes